

DÉPARTEMENT DU DOUBS

Arrêté municipal N° 2026-80

Objet : arrêté temporaire de circulation
Rue du Mont-Ramey

Le Maire de JOUGNE,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions complétée et modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213-1 à L.2213-6 ;

Vu le Code de la Route ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

Vu la demande en date du 24 juillet 2026 émanant de la société DE GIORGI ;

Considérant la nécessité de renouveler les canalisations d'eau potable Rue du Mont-Ramey ;

Considérant la nécessité de réglementer la circulation et de mettre en place un alternat au droit du chantier réalisé par la société intervenante DE GIORGI ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : À partir du lundi 17 août 2026 et jusqu'au vendredi 9 octobre 2026 inclus, la circulation sera interdite à tous véhicules entre 7h et 17h, afin de permettre à la société DE GIORGI, de réaliser des travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable Rue du Mont-Ramey.

ARTICLE 2 : Une déviation sera mise en place par la Rue de la Côte.

ARTICLE 3 : Le stationnement sera rigoureusement interdit à tout véhicule au droit du chantier excepté aux véhicules de chantier.

ARTICLE 4 : La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992. **La pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par la société DE GIORGI.**

ARTICLE 6 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée par procès-verbal et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 7 : Lesdits services de Gendarmerie sont chargés de veiller à l'application du présent arrêté qui sera publié et affiché aux endroits habituels ainsi que sur les lieux réglementés.

Une ampliation de cet arrêté sera transmise à :

Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie des Hôpitaux-Neufs - Mouthe,

Jougne,

Le 27 juillet 2026

Le Maire,

POIX-DAUDE Denis





Ministère chargé
des transports

Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11

Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14023*01

Le demandeur

Particulier ☐

service public ☐

maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐

entreprise ☒

Nom : Prénom :

Dénomination : DE GIORGI Représenté par : JACQUET Jean-François

Adresse Numéro : 30 Extension : Nom de la voie : Rue Denis Papin

Code postal 2 5 3 0 0 Localité : PONTARLIER Pays : FRANCE

Téléphone 0 3 8 1 4 6 7 1 8 7 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : jeanfrancois.jacquet@de-giorgi.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :@.....

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération ☐ En agglomération ☒

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : du 1 au 13 Rue du Mont Ramey

Code postal 2 5 3 7 0 Localité : SOUGNE

Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :

Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ☐ ⁽¹⁾

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐
En retrait de l'alignement	 mètres	 mètres	 mètres

Dépôt ou Stationnement ☒ ⁽²⁾ Saillie ou Surplomb ☐ ⁽²⁾ Aménagement d'accès ☐ ⁽²⁾ Ouvrages divers ☐ ⁽¹⁾

Station service ☐ Renouvellement ☒ Création ☐

Autres ☐

Date prévue de début d'application 17 08 2026 Durée d'application (en jours calendaires) : 040

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

Dépôt ou stationnement ⁽²⁾

Demande initiale ☒ Prolongation ☐ référence du permis de stationnement :
 Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux ☒ Benne ☒ Grue ☐ Etalage ☒
 Echafaudage ☐ Mobilier urbain ☐ Terrasses de café ☐ Vente le long de la voie ou sur aire de service ☐
 Autres (à préciser) ☐ :

Saillie ou surplomb ⁽²⁾

Largeur de la voie mètres de la saillie mètres

des trottoirs mètres Hauteur sous saillie mètres

Aménagement d'accès ⁽²⁾

Avec franchissement de fossé ☐ : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres

Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé ☐ Largeur de l'aménagement mètres

Ouvrages divers ⁽¹⁾

Travaux sur ouvrages existants ☒ Installation nouvelle ☒

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :

Eau potable ☒ Eaux pluviales ☐ GDF ☐ Opérateurs réseaux ☐
Eaux usées ☐ EDF ☐ Autres (à préciser) ☐ :

Sous voirie

Tranchée longitudinale 3 5 0 mètres

Tranchée transversale 1 5 0 mètres

Fonçage mètres

Sous accotement ou trottoirs

..... 5 0 mètres

..... mètres

..... mètres

Aménagement de surface ou équipements :

Stationnement ☐ Arrêt bus ☐ Passage supérieur ou inférieur ☐ Équipements de la route ☐
Autres (à préciser) ☐ :

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000^{ème} ☐ Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000^{ème} ☐⁽³⁾ Photos ☐

2 - Pièces complémentaires par nature de demande

2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50^{ème} ☐

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500^{ème} ☐ Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50^{ème} ☐

Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50^{ème} ☐

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : ... Le : 24 07 2026 à Pontarlier

Nom : JACQUET Prénom : Jean-François Qualité : Conducteur de travaux

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers


N° 14024*01

Le demandeur

Particulier ☐

Service public ☐

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐

Entreprise ☒

Nom : _____ Prénom : _____
Dénomination : DE GIORGI Représenté par : JACQUET Jean-François
Adresse Numéro : 30 Extension : _____ Nom de la voie : Rue Denis Papin
Code postal 2 5 3 0 0 Localité : PONTARLIER Pays : FRANCE
Téléphone 0 3 8 1 4 6 7 1 8 7 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____
Courriel : jeanfrancois.jacquet@de-giorgi.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : _____
Code postal _____ Localité : _____ Pays : _____
Téléphone _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____
Courriel : _____ @ _____

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° _____ Route nationale n° _____ Route départementale n° _____ Voie communale n° _____
Hors agglomération ☐ En agglomération ☐
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : _____ + _____ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : _____ + _____
Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : du 1 au 13 rue d'Antoine Ramey
Code postal 2 5 3 7 0 Localité : TOUGNE

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence : _____
Description des travaux : Renouvellement des canalisations d'eau potable
Date prévue de début des travaux : 17 08 2026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 046

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 046 Date de début de réglementation : 17 08 2026
Restriction sur section courante ☒ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☒ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☒
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☒
Restriction de chaussée : _____
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue _____
Suppression de voie ☒ nombre de voie(s) supprimée(s) 02

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers

poids lourds



Stationner

véhicules légers

poids lourds



Dépasser

véhicules légers

poids lourds



Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Deviation par la rue de la Côte.

Autres prescriptions :

Rue du Mont Ramay bannée le temps des travaux, accès possible pour les riverains, mais compliqué de 17h à 19h. (passage impossible au droit du chantier : Trancher ouverte + engins...)

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒

Une entreprise spécialisée ☐

Nom :

Prénom :

Dénomination : DE GIORGI

Représenté par : JACQUET Jean-François

Adresse Numéro : 30

Extension :

Nom de la voie : Rue Denis Papin

Code postal : 25300

Localité : PONTARLIER

Pays : FRANCE

Téléphone : 0381467187

Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel : jeanfrancois.jacquet @ de-giorgi.fr

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☐

Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐

Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : ... Le : 24 07 2016 à Pontarlier.

Nom : JACQUET

Prénom : Jean-François

Qualité : Conducteur de travaux